

que cet acte de respect et de foi devait, suivant la parole divine, glorifier à jamais.

Nous nous le demandons en terminant, n'aurons-nous rien de moins éphémère à consacrer à la Sainte-Vierge qu'une exhibition annuelle d'illuminations, de feux d'artifice et de flammes de Bengale ; manifestation extraordinaire, imposante, sublime, il est vrai, mais qui s'évanouit dans une soirée. Et, en présence de l'insuffisance notoire et de la pauvreté trop évidente de sa chapelle de pèlerinage qui répond mal aux splendeurs de la Fête du 8 Décembre, notre opulente cité, la seconde ville de France, prendra-t-elle enfin la grande et généreuse résolution d'élever un monument magnifique, qui puisse défier les siècles et la faire glorifier, comme la femme de l'Évangile, dans le cours des âges futurs ? Elle voudra montrer bientôt, espérons-le, aux autres villes, ses rivales, que pas plus qu'à elles l'argent ne lui fait défaut, ni que le cœur ne lui manque.

CH. VAYS.

Lyon, le 1^{er} décembre 1868.

